



Trois exercer sur mon terrain classe nd

Par **anna schmid**, le **05/05/2008** à **11:06**

bonjour. je suis a Brignoles dans le var, et j'ai créé un country club sur la loi de 1901 que j'ai déjà 3 semaines par la préfecture. donc j'ai ouvert le club le 1 mai avec dance country et musique sur mon terrain de 1,300mq au public le lendemain 2 mai et venue la mairie avec une arrêté, et je dois fermer. je suis allé à la mairie à l'urbanisme aujourd'hui puis ils me disent que je suis dans une zone ND et que je ne peux pas exercer aucune activité. et que je dois tout démonter. SVP que doit faire MERCI